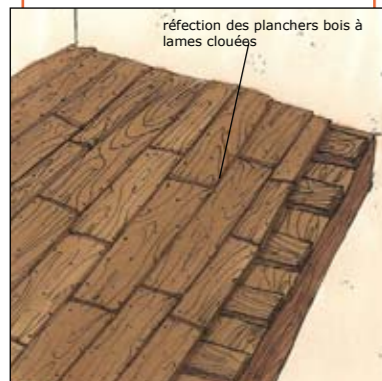




RECOMMANDATIONS

Faisant suite aux préconisations minimales, les recommandations suivantes permettront d'aller plus loin dans la restauration de(s) l'édifice(s) diagnostiqué(s) et pourront être mises en œuvre dans un second temps.



réfection des planchers bois à lames clouées

INTERIEUR :

Réfection des planchers

Les planchers intérieurs de chaque niveau sont soit défectueux, soit disparus. Le plancher du niveau 1 nécessite une vérification des planches de bois encore valables et celui du niveau 2 est à restituer dans sa totalité en ménageant une trémie pour passer une échelle meunière. Les planchers seront de préférence en bois de châtaignier, dont les lames seront clouées à l'ancienne sur poutres et solives.



remplacement des voliges défectueuses
obstruction des espaces vacants par moellons
reprise de l'enduit + badigeon au lait de chaux

INTERIEUR :

Restauration des murs

L'ensemble des murs intérieurs présente également des effritements et dégradations d'enduit. Tous les murs devront être nettoyés à l'eau sous pression au préalable. Par endroit, la reprise des enduits nécessitera un piquetage des moellons, puis si nécessaire, un rejointoiement des moellons avec un mortier de chaux et sable local sera mis en œuvre avant d'appliquer un enduit chaux et sable local et de terminer par une finition avec un badigeon au lait de chaux.



ENTRETIEN DURABLE

Tous les ans :

- vérifier l'état de la maçonnerie (état des badigeons et enduits, présence de fissurations)
- éliminer toute végétation ayant prise sur l'édifice
- veiller à faucher l'herbe à proximité de l'édifice afin qu'il ne soit pas masqué par la végétation environnante
- vérifier l'état de la couverture (déplacement ou disparition de tuiles)

Tous les 2/3 ans :

- refaire les badigeons au lait de chaux des façades et de l'intérieur

Préconisations architecturales et paysagères

Dans le cadre du Fonds d'Aide à la Restauration du Patrimoine de Pays du Parc naturel régional du Périgord-Limousin et de la Région Aquitaine avec l'appui technique du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne



caue DORDOGNE

Edifice : Un pigeonnier

Propriétaire:
Monsieur LEFRANC Jean-Noël

Adresse du site:
Le châtenet
24340 La Rochebeaucourt-et-Argentine

Visite de terrain:
le 17 octobre 2007

Objectif de la restauration:
Restauration du pigeonnier

Lieu-dit Le châtenet



Plan de masse



Contexte paysager - avant



Contexte paysager - après



Intérieur



Extérieur



Un pigeonnier intégré à la ferme :

Inscrit entre l'auvent et un ancien fournil, il est situé dans la continuité de la partie habitation de la ferme, faisant face aux bâtiments d'exploitation (granges, remise...). Le pigeonnier marque ainsi l'angle nord-ouest de la cour de ferme. Jusqu'à l'été 2007, le pigeonnier était imbriqué dans le grand préau accolé à la maison. Suite aux travaux de rabaissement de celui-ci, il s'en trouve aujourd'hui dégagé.

Le pigeonnier :

- est de forme carrée
- est édifié en pierre de calcaire blanchâtre (moellons pour l'élévation des murs et pierres de taille pour les chaînages d'angle et les ouvertures) et enduit d'un mortier de chaux et sable aux tonalités ocre jaune à l'extérieur sauf une partie en façade sud, à pierre vue.
- est surmonté d'un toit à deux pans en tuiles canal posées sur voliges
- comporte trois pièces aux intérieurs badigeonnés à la chaux et trois pierres d'envol pour les pigeons.



ETAT DES LIEUX

PRECONISATIONS

MAÇONNERIE

nature du désordre : défaut d'entretien : végétation envahissante / tassements / choix de matériau inadapté (ciment) / défaut d'entretien
conséquence : désolidarisation / désorganisation structurelle / désagrégation des enduits

- l'ensemble des murs extérieurs et intérieurs présentent des absences de joints, d'enduits et de badigeons
- les plantes grimpantes (lierre,...) s'incruster dans les fissures existantes, s'installent entre les moellons de calcaire et accentuent la désolidarisation de l'enduit de la façade nord-est
- sur la façade sud-ouest, l'enduit, réalisé à pierre vue à base de ciment, empêche les transferts d'humidité entre l'intérieur du mur et l'extérieur. L'emprisonnement de l'humidité dans le mur accélère la désolidarisation des moellons du mur
- le mur nord-ouest présente un fruit important ainsi qu'une déstabilisation de l'angle ouest, au droit de la porte d'accès d'angle, du aux tassements des assises de fondation
- plusieurs moellons sont manquants aux arases des murs pignons



façade sud-ouest



façade nord-est

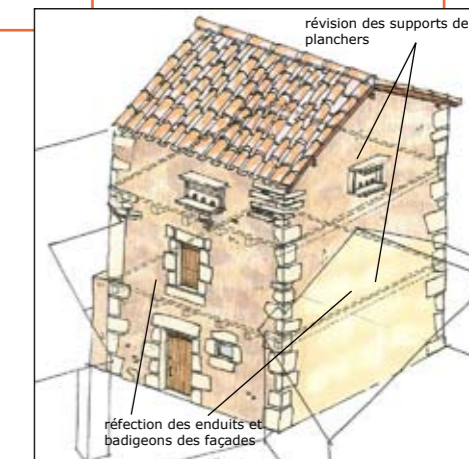


mur nord-ouest



intérieur

- étayer le support de plancher du niveau 1 afin de procéder au démontage de la partie ventrée du mur nord-ouest.
- réviser l'état du support du plancher et remplacer les bois apparaissant défectueux par des bois d'aspect et de nature identiques (poutraison de chêne ou de châtaignier). En faire de même pour les poutres du support de plancher de volière.
- remonter le mur de moellons de calcaire, en façade nord-ouest, avec un mortier de chaux et sable local.



- piqueter les fissures et l'enduit ciment appliqué sur la façade sud-ouest
- dégager les façades de toute végétation et veiller à ne pas laisser les plantes grimpantes s'incruster dans la maçonnerie
- nettoyer toutes les faces de l'édifice à l'eau sous pression
- rejointoyer les moellons, si nécessaire, à l'aide d'un mortier de chaux et sable local
- appliquer un enduit de chaux et sable couleur jaune ocre couvrant qui assurera l'étanchéité tout en gardant les propriétés de transfert d'humidité entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Prendre comme enduit de référence, l'enduit existant de la façade sud-ouest.
- mettre en peinture toutes les façades avec un badigeon de lait de chaux.

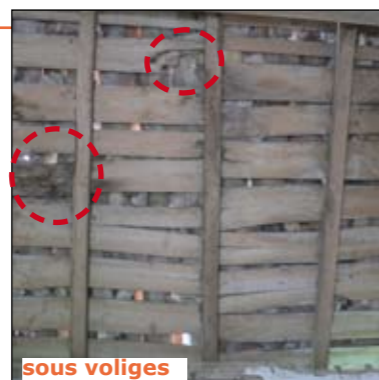


enduit de référence

TOITURE

nature du désordre : infiltration d'eau
conséquence : effritement des joints / pourrissement des bois

- la disparition ou le déplacement de certaines tuiles a contribué à la perte d'étanchéité du pigeonnier et causé le pourrissement des bois de voliges
- l'exposition climatique a favorisé le vieillissement et l'altération des solins du faîtage



sous voliges



couverture

- déposer entièrement la couverture en tuiles canal existante, tout en mettant de côté les tuiles encore utilisables afin de les reprendre lors de la reconstitution de la couverture
- remplacer les voliges défectueuses par des bois de nature et d'aspect identique
- reconstituer la couverture en mêlant tuiles neuves et tuiles récupérées pour obtenir une toiture aux tons mêlangés.

